

Lawrance, Benjamin N., Osborn, Emily Lynn & Roberts, Richard L. (eds.). – *Intermediaries, Interpreters, and Clerks. African Employees in the Making of Colonial Africa*

Madison, Wisconsin, The University of Wisconsin Press, 2006, 332 p.

Marie Rodet

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/9372>

DOI : 10.4000/etudesafriaines.9372

ISSN : 1777-5353

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 décembre 2007

Pagination : 789-792

ISBN : 978-2-7132-2140-8

ISSN : 0008-0055

**Référence électronique**

Marie Rodet, « Lawrance, Benjamin N., Osborn, Emily Lynn & Roberts, Richard L. (eds.). – *Intermediaries, Interpreters, and Clerks. African Employees in the Making of Colonial Africa* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 187-188 | 2007, mis en ligne le 11 janvier 2008, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/9372> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.9372>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Cahiers d'Études africaines

---

# Lawrance, Benjamin N., Osborn, Emily Lynn & Roberts, Richard L. (eds.). – *Intermediaries, Interpreters, and Clerks. African Employees in the Making of Colonial Africa*

Madison, Wisconsin, The University of Wisconsin Press, 2006, 332 p.

Marie Rodet

---

- 1 Benjamin N. Lawrance, Emily Lynn Osborn et Richard L. Roberts rassemblent dans cet ouvrage de référence onze contributions (plus deux, avec la conclusion de Klein et l'annexe de Mbaye) qui tentent de nous éclairer sur la diversité des rôles remplis par les auxiliaires, les « intermédiaires », essentiellement masculins, et leurs pratiques du fait colonial. Par intermédiaires, les auteurs entendent le personnel qui occupait un poste subalterne dans l'administration coloniale ou du moins dont la tâche consistait à faire le lien entre colonisateurs et colonisés, définition large qui permet aux auteurs d'inclure dans cette catégorie aussi bien les interprètes, africains et européens, que les employés de bureau, les secrétaires, les écrivains publics, les instituteurs, etc.
- 2 L'ouvrage démontre de manière précise le rôle central joué par les intermédiaires, en particulier pour la période 1870-1918 (premier chapitre de l'ouvrage), dans les régions nouvellement colonisées, ce qui leur permettait de développer une grande autonomie, forts de leurs relations privilégiées, voire – et c'est là l'un des premiers constats fascinant de l'ouvrage –, dans une certaine mesure, de leurs relations d'égal à égal avec le colonisateur (Levine, Osborn). Les limites budgétaires des colonies et les difficultés de recrutement du personnel européen devaient rendre le recrutement d'auxiliaires africains indispensable pour maintenir un édifice colonial à moindre coût (Eckert, Klein). Dans cette première partie de l'ouvrage, les différents articles montrent avec pertinence comment l'administration ne pouvait pas faire autrement que de former et de s'appuyer sur des employés coloniaux africains pour remplir les tâches

administratives quotidiennes, ce qui devait grandement compliquer le projet de domination coloniale. Ces auxiliaires avaient en effet la possibilité d'acquérir des compétences, des connaissances et une certaine source d'autorité et de pouvoir, les conduisant à développer des stratégies propres d'accumulation, qu'ils soient Africains ou Européens (McClendon). Les auteurs analysent clairement comment le manque de personnel et de moyens conduit l'administration à recourir de manière systématique aux chefs « traditionnels » pour mieux administrer de vastes territoires difficilement contrôlables autrement ; cette situation crée dans bien des cas des « despotes décentralisés » (Lawrance, Osborn & Roberts, Jézéquel). Osborn souligne très justement que la grande dépendance de l'administration coloniale envers les interprètes et les chefs ne peut qu'encourager la formation d'un « *circle of iron* », empêchant toute remontée directe de l'information vers l'administrateur colonial. L'article de Ginio va plus loin en montrant que la dépendance envers les intermédiaires s'exerce à tous les niveaux et en particulier au cœur de la justice coloniale. Les administrateurs ne connaissant que peu le droit coutumier local, les assesseurs exercent un grand pouvoir sur l'établissement de jurisprudences spécifiques, non dénuées de certaines formes d'invention de la tradition ; ces opérations s'effectuent d'autant plus facilement que l'administration est peu encline à réformer un jugement (Ginio). Toutes ces conclusions ont déjà plus ou moins été vues ailleurs, mais elles sont ici enrichies par des analyses plus réflexives sur le rôle central de l'intermédiaire dans la constellation coloniale. L'ouvrage va en effet plus loin en analysant comment les auxiliaires se révèlent bientôt les acteurs essentiels du maintien de l'appareil d'état colonial et se montrent capables de l'influencer de l'intérieur et de se réappropriier la violence coloniale à leurs propres fins (Osborn).

- 3 Le second chapitre de l'ouvrage aborde la question de l'évolution du rôle et de la position des intermédiaires dans l'édifice colonial sous l'impact de la bureaucratisation coloniale, de la mise en place de mesures de contrôle et du développement de l'alphabétisation. Cette nouvelle donne limite le champ d'activités des intermédiaires, notamment pour la période 1921-1952. L'article de Jézéquel souligne à juste titre comment ces changements obligent les intermédiaires à s'adapter à un environnement administratif plus formellement codifié, leur succès dépendant désormais davantage de leur capacité à comprendre et à manipuler l'appareil administratif colonial pour faire avancer leur carrière. Ce phénomène est particulièrement visible dans le domaine de la justice où les contacts entre colonisés et colonisateurs continuent à n'être possibles que par l'entremise d'interprètes ou d'écrivains publics, notamment au sein du système juridique français fortement marqué par la nécessité de l'écrit (Lawrance). Ces intermédiaires proposent leur service de manipulation des témoignages aux plus offrants, bien souvent à l'élite africaine (Amutabi), la lutte contre la corruption se révélant peu efficace (Shadle).
- 4 Dans cet ouvrage, il est fascinant de voir comment, du fait de leur position « d'entre-deux », les auxiliaires développent une expérience spécifique de l'Afrique coloniale, une expérience de médiateurs, d'intermédiaires culturels, de « *cross-cultural brokers* » (Lawrance, Osborn & Roberts). Une des grandes qualités de l'ouvrage est en effet de montrer comment ces intermédiaires sont au cœur de la production du savoir local et colonial. Ils ont dû apprendre très tôt à utiliser et à adapter les concepts européens à leur propre culture, que cela soit pour convertir leurs congénères (Levine) ou bien pour codifier les coutumes africaines de manière intelligible pour l'administration coloniale (Jézéquel). Leur connaissance de la culture européenne et de ses catégories

socioculturelles leur permet, selon les besoins, de contrôler, de créer et de transformer l'information et les renseignements. Mais l'ouvrage montre en même temps leur position ambiguë et donc fragile dans le système colonial : la gestion efficace des flux d'information requiert de leur part des actions cohérentes que des intérêts concurrents risquent à tout moment de mettre en cause (McClendon, Osborn), de même qu'une attention et une adaptation permanentes à des environnements colonial et africain qui peuvent changer leurs alliances du jour au lendemain avec toujours le risque d'une fin tragique (Osborn, Jézéquel & Pratten). Enfin, leur pouvoir grandissant n'est pas sans inquiéter l'administration coloniale qui ne réussit cependant que rarement à les contrôler comme le soulignent à juste titre Lawrance et Shadle. L'utilisation obligatoire à partir de 1911 du français plutôt que de l'arabe dans les correspondances officielles en Afrique occidentale française ne permet pas réellement de limiter leur influence (Ginio, Mbaye).

- 5 L'effort des directeurs de l'ouvrage de présenter et d'analyser avec précision l'historiographie sur les intermédiaires africains est très appréciable. Il est corroboré par une bibliographie très complète fournie en fin d'ouvrage. Les auteurs constatent que la position des intermédiaires a souvent été étudiée selon le schéma d'analyse dichotomique résistance/collaboration. Les articles démontrent tous – le choix des articles est dans ce sens très cohérent – le caractère simpliste de cette opposition et analysent au contraire les zones floues dans lesquelles les intermédiaires se révèlent tout aussi bien maîtres de la manipulation et profiteurs que fiers représentants d'un système qui leur a permis d'accomplir des parcours singuliers (Pratten, Eckert), voire extraordinaires comme dans le cas d'Amadou Hampâté Bâ ou de Jacques Kuoh Moukouri (Austen). Une autre conclusion très intéressante : dans bien des cas, plutôt que de tenter de détruire de l'intérieur l'édifice colonial, les auxiliaires de la colonisation essayent de s'y adapter pour en tirer le maximum d'avantages, et en particulier un certain degré de respectabilité grâce à des *stratégies de « notabilisation »* (Osborn, Jézéquel).
- 6 Cet ouvrage est de grande qualité dans son analyse des va-et-vient permanents des intermédiaires entre colonisateurs et colonisés. Ceux-ci les effectuent tout en créant leur propre monde par le développement de stratégies souvent triangulaires d'adaptation (Levine), notamment grâce au « *bargain of collaboration* » (Ronald Robinson). Ils développent un monde hybride fait de bricolages, d'adaptation et de rejet de ce que peuvent leur offrir leur propre culture et le nouvel environnement colonial (Eckert). Le développement de ce nouvel espace représente une sorte de « synthèse » entre pratiques précoloniales, coloniales et européennes et aboutit dans certains cas à l'émergence d'une classe moyenne qui reprendra les rênes du pouvoir aux Indépendances (Eckert).
- 7 En même temps, l'ouvrage rappelle avec à-propos que si les intermédiaires ont en commun d'avoir été les produits de nombreux compromis et de différentes interactions entre deux mondes, il n'en demeure pas moins que leur origine sociale et leur appartenance culturelle furent au cœur des stratégies originales qu'ils développèrent. Quand ces intermédiaires sont amenés, par les circonstances, à choisir entre les deux mondes, il est rare qu'ils ne finissent pas par soutenir leur communauté d'origine et leur système idéologique respectif (Levine, McClendon). Il est donc essentiel de resituer ces hommes dans des contextes sociaux, économiques et politiques spécifiques

montrant la pluralité et la diversité de leur expérience et l'hétérogénéité du groupe (Eckert), ce que les différents articles font très bien.

- 8 Les directeurs de l'ouvrage reconnaissent certes l'importance de l'aspect genré de la médiation en avançant que les intermédiaires étaient dans leur vaste majorité des hommes, ce qui n'a pas été sans jouer sur les rapports hommes/femmes, en particulier dans le cadre de la codification du droit « traditionnel » qui s'est faite dans bien des cas au détriment des femmes. Malheureusement, les auteurs s'arrêtent à ce constat sans s'interroger davantage sur la réalité de la masculinité de la médiation. Pourtant Ginio reconnaît elle-même que les femmes étaient capables d'adresser leur plainte à l'administration, sans toujours passer par des intermédiaires, ne pouvaient-elles donc pas dans ce cas servir elles aussi d'intermédiaires informels pour d'autres ? Martin Klein est le seul contributeur à rappeler dans la conclusion de l'ouvrage que les femmes jouèrent en particulier ce rôle lorsqu'elles furent les concubines des administrateurs européens. Il aurait été également intéressant de s'interroger sur le rôle joué par les femmes et maîtresses des intermédiaires surtout quand on voit l'importance que pouvait revêtir le mariage dans les stratégies de respectabilité des intermédiaires. On parle ainsi souvent de l'importance de la famille dans les réseaux sociaux mis en place par les intermédiaires, mais, derrière le mot « famille », on oublie bien souvent les femmes : ne jouaient-elles pas un rôle de médiation, ne profitaient-elles pas comme leur mari de leur contact avec l'administration, ne mettaient-elles pas en place des stratégies similaires d'accumulation ? Autant de questions qui mériteraient un second volume sur les réseaux plus informels (et donc plus difficiles à documenter) et les stratégies mis en place par les hommes et les femmes sans lien formel avec l'administration, ce qui permettrait de sortir d'une histoire africaine centrée sur ses « élites ». Un début de réponse a été apporté par l'excellent ouvrage de Richard Roberts publié en 2005 sur les pratiques genrées de la justice coloniale<sup>1</sup>.
- 9 Cet ouvrage n'en demeure pas moins passionnant par l'opiniâtreté avec laquelle les différentes contributions tentent de brouiller les divisions coloniales entre Européens et Africains, Blancs et Noirs, « civilisés » et « arriérés ».

---

## NOTES

1. Richard ROBERTS, *Litigants and Households. African Disputes and Colonial Courts in the French Soudan, 1895-1912*, Portsmouth, NH, Heinemann, 2005 (voir compte rendu dans ce numéro).